

CHARTE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Représentant·e des usagers - Conseiller·e Caisse d'Assurance maladie

Préambule

Vous avez été désigné·e Conseiller·e CPAM/CCSS/CGSS/CSSM en tant que Représentant·e des usagers sous le mandat de l'UNAASS (Union Nationale des Associations Agréées d'Usagers du Système de Santé), dont le nom d'usage est France Assos Santé, avec l'accord de votre association d'appartenance qui a approuvé votre candidature.

Nous avons établi une charte d'engagement scellant les bases d'un contrat moral réciproque par lequel vous vous engagez à respecter la charte des valeurs de l'UNAASS approuvée par votre association d'appartenance lors de son adhésion à France Assos Santé (voir annexe).

France Assos Santé, d'une part, s'engage à :

- Mettre à disposition des ressources, fond documentaire, veille informationnelle, supports de communication, etc. ;
- Proposer des actions de formation généralistes et spécifiques au mandat (RU en Avant, RU en CPAM, connaissance du système de santé, accès aux soins, etc.) ;
- Proposer le soutien de référents nationaux, régionaux et d'un·e référent·e RU expert·e du mandat ;
- Organiser des réunions d'information et d'échanges entre Conseiller·es Sécu au niveau national et régional ;
- Prendre en charge les frais liés à votre participation aux évènements organisés par France Assos Santé.

D'autre part, je soussigné·e M / Mme

Association :

Siègeant à la Caisse :

M'engage à :

- Assurer un retour annuel des actions, initiatives, expériences liées à l'exercice du mandat, à France Assos Santé, au niveau régional et au niveau national, en répondant notamment à un questionnaire annuel de retour de mandat ;
- Informer et saisir France Assos Santé de toutes problématiques, dysfonctionnements liés à la défense des droits des usagers et/ou à l'exercice du mandat ;
- M'impliquer dans la dynamique de la Délégation France Assos Santé et du réseau associatif en participant à des événements, groupes de travail ou de réflexions et en alimentant les outils liés au mandat grâce à mon expérience de terrain (fiche Caisse) ;
- Travailler en collaboration entre membres titulaires et suppléant·es désigné·es par France Assos Santé en Caisse d'Assurance maladie.

À

Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Gérard Raymond,
Président France Assos Santé